

« Concours C.Génial-collège »

Edition 2016 - 2017

1. OBJECTIFS

L'objectif du concours « C.Génial-collège » est de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de projets d'équipes d'élèves et d'enseignants.

Le concours « C.Génial-collège » permet aux collégiens de présenter **tout projet relatif aux domaines scientifiques et techniques.**

Le projet, basé sur une démarche scientifique ou technologique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité. Une ouverture sur le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragée.

Pour retrouver toutes ces informations, faire connaître votre projet et éventuellement obtenir une subvention : <http://www.sciencesalecole.org>, rubrique « *Concours nationaux* » → « *C.Génial 2017* »

2. ORGANISATION DU CONCOURS

L'organisation du concours « C.Génial-collège » repose sur une présélection académique, sous la responsabilité du correspondant académique de « Sciences à l'École » et de l'enseignant référent académique désigné.

- Liste des **correspondants** académiques : <http://www.sciencesalecole.org/contact>
- Liste des **enseignants référents** : voir la rubrique « *Concours nationaux* » → « *C.Génial 2017* » → « *Collège* »

a. Déroulement du concours

Le déroulement du concours « C.Génial - collège » se déroule en plusieurs étapes :

- **un premier tour d'inscription**
- **une pré-sélection des projets** au niveau de chaque académie par un comité de sélection académique (composé d'enseignants, d'inspecteurs, de scientifiques, d'ingénieurs...), **attribution de subventions** pour les projets présélectionnés

- **un second tour d'inscription**, avec une échéance plus tardive, permet de participer aux sélections académiques, sans avoir de subvention pour les projets
- **une sélection des projets finalistes pour les finales académiques** à partir des comptes rendus
- **les finales académiques**, réunissant les projets sélectionnés (ou sélection sur dossier par un jury académique)
- **la finale nationale** réunissant les projets lauréats du premier prix de chaque finale académique
- **Visites industrielles** et/ou participation au **forum Exposcience Luxembourg** pour les lauréats de la finale nationale.

b. Calendrier (année scolaire 2016 - 2017)

Attention, les dates données ci-dessous le sont à titre indicatif. Elles seront précisées au cours de l'année et sont donc sujettes à modification.

18 août 2016	Ouverture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
18 novembre 2016	Date limite de clôture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
Fin novembre 2016	Attribution des subventions pour l'achat de matériel expérimental (par le correspondant académique, l'enseignant référent et le jury académique)
25 novembre 2016	Ouverture des inscriptions pour le second tour (dans certaines académies uniquement)
10 février 2017	Date limite de clôture des inscriptions pour le second tour
8 mars 2017	Date limite d'envoi des comptes rendus des projets
Jusqu'au 20 avril 2017	Sélection pour la finale nationale (date propre à chaque académie)
Vers le 20 mai 2017	Finale nationale du « concours « C.Génial »
Début juin à mi-juillet 2017	Inscription des lauréats nationaux aux concours internationaux et visites scientifiques

3. COMMENT CONCOURIR ?

a. Qui peut s'inscrire ?

Le concours « C.Génial-collège » est ouvert à tous les élèves scolarisés dans un collège français, que ce soit en France métropolitaine, ultramarine ou pour les collèges membres de l'AEFE*, sans limite d'âge ni de nationalité.

** Cas particulier des établissements français établis à l'étranger :*

Les collèges membres de l'AEFE sont autorisés à participer au concours « C.Génial ». Cependant, les frais de transport pour la finale académique ou nationale ne pourront être pris en charge par « Sciences à l'École ». Pour les modalités d'inscription et le déroulement des finales

académiques, ils devront s'adresser au correspondant AEFÉ de « Sciences à l'École » : Guillaume Coupechoux (guillaume.coupechoux@lyceefrancais.ro).

b. Comment s'inscrire ?

L'inscription au premier tour du concours « C.Génial-collège » se fait en ligne à partir du vendredi 16 août 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, 17 h (heure métropolitaine). Lors de son inscription, chaque équipe doit **remplir le formulaire d'inscription propre à son académie** (les liens d'inscription sont en ligne [ici](#)). Une confirmation d'inscription par mél suivra dans la semaine suivant votre inscription.

c. Quels documents faut-il fournir ?

Au cours de l'année, les candidats seront amenés à fournir les documents suivants :

- **Pour les équipes dont des projets ont été sélectionnés pour recevoir une subvention lors de la pré-sélection**

Avant le 16 décembre si possible, sinon avant le 18 janvier, envoyer un scan par message électronique à l'enseignant référent de l'académie, en copie à cgenial.college@obspm.fr, des documents suivants :

- la lettre d'engagement signée par le chef d'établissement établissant le conditionnement du versement de la subvention
- une lettre comptable indiquant la hauteur de de la somme allouée, signée du chef d'établissement
- un rib de l'établissement

Si vous avez été sélectionné pour recevoir une subvention, un message avec ces documents et un rappel des échéances vous sera envoyé début décembre.

- **Pour tous les projets, au plus tard le 8 mars***

- envoi d'un compte rendu rédigé (en format .pdf, voir modalités sur le site) par courrier électronique à l'enseignant référent de l'académie
- préparation et envoi d'une vidéo de moins de 5 minutes sur le projet (non obligatoire)

** : informations données à titre indicatif pouvant être soumises à modification.*

d. Quel type de projet ?

Le projet, basé sur une démarche scientifique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité en décloisonnant les disciplines scientifiques et technologiques. Un partenariat avec le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragé.

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, EPI...), un projet présenté au « concours C.Génial » relève des disciplines scientifiques, techniques et technologiques, élargies de façon cohérente aux autres disciplines.

Le « concours C.Génial » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un autre concours ou une manifestation spécifique.

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés **en partenariat avec le monde de la science et de l'entreprise** (laboratoire de recherche, entreprises et partenaires industriels, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...).

La **dimension sociale** des sciences et des techniques ne devra pas être oubliée. Les projets pourront aider les élèves à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques.

- Les projets peuvent être centrés sur une démarche d'investigation scientifique, et porter sur la compréhension, la mise en évidence et/ou l'interprétation de problèmes scientifiques. Une attention particulière sera portée à l'approche expérimentale.

Quelques exemples sont consultables ci-dessous :

- [« Ça chauffe ! » : Impact du réchauffement climatique sur les zones humides de Martinique](#)
 - [Les plis dans toutes les sciences](#)
 - [Malin le pachyderme !](#)
- Les projets scientifiques peuvent également être à visée industrielle. Ils peuvent par exemple concerner une des étapes du cycle de vie d'un produit (conception, industrialisation, transport, recyclage, etc.). Des connaissances scientifiques et techniques seront mobilisées pour répondre à une problématique industrielle.

Quelques exemples sont consultables ci-dessous :

- [E-formica Robotus : une nouvelle espèce au service de l'Homme](#)
- [Le sac plastique : hors course ?](#)
- [Etude de la qualité de l'air dans un collège HQE](#)
- [Si Galilée avait eu un smartphone... !](#)

Dans tous les cas, le caractère innovant du projet est essentiel.

Des exemples de projets finalistes de l'édition 2016 du concours « C.Génial-collège » sont consultables [ici](#).

e. Modalité des finales académiques et de la finale nationale

- *Pour les finales académiques*

Dans chaque académie, l'équipe académique de « Sciences à l'Ecole » organise le concours « C.Génial - collège » de l'académie et accompagne les groupes dans la recherche éventuelle de partenaires (notamment industriels). Les modalités et les dates des finales académiques sont spécifiques à chaque académie. Elles auront cependant lieu **au plus tard 20 avril 2017**.

Pour information, les **critères** retenus pour l'évaluation des comptes rendus (à envoyer courant mars 2017), afin de sélectionner les finalistes académiques, sont les suivants :

- **Caractère innovant**
- Intérêt sociétal
- Maîtrise du sujet par les élèves
- Implication des élèves
- Qualité de la démarche d'investigation (hypothèse, mise en œuvre...)
- Partenariats
- Qualité des supports de présentation

Les projets académiques sélectionnés pourront être présentés sur les sites des académies et des partenaires du concours.

f. Les prix

Les lauréats de la finale nationale du concours C.Génial – Collège se verront offrir :

- **Pour les premiers prix** : une participation au forum européen ExpoScience Luxembourg, un séjour chez un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique »
- **Pour les deuxièmes prix** : une visite d'un site scientifique industriel d'un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique »
- **Pour les troisièmes prix** : un ou plusieurs ouvrages et des lots scientifiques

Attention, il est à noter que les candidats absents ou non disponibles lors de la visite programmée renoncent de fait à cette visite et ne se verront pas proposer de nouvelle date.

Nouveauté : Pour la 10ème édition du « concours C.Génial », un nouveau prix spécial annuel a été créé.

Ce thème se veut source de créativité et non contrainte : il n'est pas obligatoire, mais le prix spécial récompensera un des projets s'inscrivant dans le thème choisi. Un projet pourra donc recevoir deux prix, dont le prix spécial.

Ce thème changera tous les ans. Le thème de cette édition 2016-2017 : « **Mobilité Durable** ».

g. Modalités de la finale nationale « C.Génial-collège »

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à 3 (quel que soit le nombre de personnes ayant contribué au projet).

Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, physique, chimie, disciplines de l'enseignement technique et professionnel), d'industriels, d'universitaires, d'enseignants et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de :

- deux passages de jury consistant chacun en une présentation de 10 minutes du travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du système, du phénomène ou du principe étudié) suivie de 10 minutes de questions par le jury.
- d'un troisième passage de jury d'une durée de 15 minutes de présentation et échanges/entretien confondus.

Chaque groupe sera donc vu par trois jurys différents.

Les finalistes seront pris en charge tant financièrement qu'au niveau de l'organisation pour leur venue sur le lieu de la finale nationale (sauf lycées membres de l'AEFE) **à raison de 3 élèves et 1 enseignant**. L'aller-retour, l'hébergement et certains repas le jour de la finale nationale seront organisés et pris en charge par « Sciences à l'École ».

Pour les établissements de l'AEFE, les frais de transports ne pourront en aucun cas être pris en charge par « Sciences à l'École » (que ce soit pour leur venue à la finale ou leur participation à un concours international ou une visite reçue en prix).

Le déplacement du matériel lié aux projets sur les lieux de la finale nationale devra être assuré par les élèves et l'enseignant dans leur bagage ou organisé/réalisé à leur charge. Le matériel tel que vidéoprojecteurs, ordinateurs, multiprises... devra être apporté par chaque équipe.

h. Qui contacter ?

Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, nous vous invitons à consulter la FAQ ci-dessous. Si vos questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter :

- **Si votre question concerne l'inscription, la recherche de partenaires, l'attribution de subvention ou la finale académique** (délais, organisation, modalités...), contactez votre enseignant référent (liste sur le site de « Sciences à l'École, rubrique *Concours nationaux* → *C.Génial 2017* → *Collège*, ou [ici](#))
- **Si votre question concerne la finale nationale** (délais, organisation, modalités...), contactez le responsable « Sciences à l'École » à l'adresse mail suivante : cgenial.college@obspm.fr

4. FAQ

- *Comment s'inscrire ?*

L'inscription se fait sur le site de <http://sciencesalecole.org/> rubrique *Concours nationaux* puis *C.Génial 2016*, lien « Inscriptions C.Génial - Collège » ou directement [ici](#).

- *Un même enseignant ou un même établissement peut-il présenter plusieurs projets ?*

Un enseignant ou un établissement peut présenter plusieurs projets si les problématiques sont différentes et portées par des élèves différents.

- *Dois-je présenter le même projet à la finale académique et nationale ?*

Oui, le projet doit être le même, même si vous avez bien sûr le droit de le compléter entre les deux finales. En revanche, la présentation du projet peut être différente, notamment parce que les consignes ou les consignes de sécurité ne sont pas les mêmes pour la finale académique et la finale nationale.

Les modalités des finales académiques sont spécifiques à chaque académie. Nous vous invitons donc à contacter l'enseignant référent de votre académie.

En revanche, les modalités de la finale nationale sont fixées **et sont les mêmes pour tous** (même stand, conditions de sécurités spécifiques...). Nous vous invitons à vous référer au **paragraphe 3-g** de ce document. D'autres informations vous seront communiquées au cours de l'année.

- *Si toute une classe a participé à la conception du projet, puis-je emmener plus de 3 élèves à la finale académique ?*

Les modalités de la finale académique sont spécifiques à chaque académie. Contactez l'enseignant référent de votre académie pour plus de détails.

- *Si toute une classe a participé à la conception du projet, puis-je emmener plus de 3 élèves à la finale nationale ?*

Non, le nombre de personnes prises en charge par « Sciences à l'École » pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à **3 élèves et 1 enseignant**.

- *Qui s'occupe du transport du matériel jusqu'à la finale académique ? Jusqu'à la finale nationale ?*

En ce qui concerne les finales académiques, les modalités sont spécifiques à chaque académie et nous vous invitons donc à contacter l'enseignant référent de votre académie pour plus de détails.

En ce qui concerne la finale nationale, nous vous rappelons que le transport du matériel jusqu'à la finale nationale **est à votre charge, y compris ordinateur, vidéoprojecteur, multiprise, câbles...**

- *Quelle forme doit avoir le compte rendu à rendre mi-mars ?*

Il s'agit d'un compte rendu rédigé à l'aide d'un traitement de texte (Word, OpenOffice...). Il doit comporter une introduction présentant la problématique du projet, un corps de texte présentant ce qui a été réalisé et l'implication des élèves dans le projet, ainsi que les éventuels partenariats établis, et enfin une conclusion. Des précisions supplémentaires vous seront apportées pendant l'année.